

MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

AVIS PUBLIC

Par la présente, avis est donné aux contribuables des Territoires non-organisés (TNO) compris dans le territoire de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau (NR 830) par la soussignée directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe, conformément à l'article 1007 du *Code municipal* (C-27 .1), que le rôle général de perception pour l'année 2025 a été complété et déposé au bureau de la directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe et que la MRC procédera à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ à Gracefield, ce 12^e jour de février deux mille vingt-cinq (2025)

Carolane Saumur-Belley

**Madame Carolane Saumur-Belley
Directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe**